

« IT'S A FEELING »

LA NOUVELLE SIGNATURE DE LA DESTINATION



page 04

Fiscalité :
une réforme
en stand-by

page 02

Sénat :
six candidats
pour un siège

page 03

Les salariés
de l'aéroport
à l'honneur

page 04

À VENDRE

CITROËN BERLINGO
1,6L DIESEL

Année 2026
80 kms
État neuf

Prix **18.500 €**

Tél: 0690 622 822

AGORA IDN
www.agora-idn.com

COMPTABILITÉ - FISCALITÉ - SOCIAL
EXPERTISE COMPTABLE DEPUIS 1983
CRÉATION - CONSEIL - AUDIT

A votre disposition pour vous recevoir dans ses bureaux pour toute information ou mission comptable.

Un expert-comptable :
Monsieur Luc LEFEVRE
Commissaire aux Comptes

Siège social : AGORA IDN
34/35 rue de la Canne à sucre
Hope Estate SAINT-MARTIN

Tél. : 06 23 47 95 15
Bureau : 05 90 52 09 46
E-mail : agora.idn@gmail.com

Société Audit-Social-Juridique d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau des experts-comptables de l'ordre de Guadeloupe

Multi
CHANGE
Change & services

RUE KENNEDY
8H00 - 17H00

HOPE ESTATE
8H00 - 17H00

Western Union

RUE KENNEDY
8H00 - 16H30

HOPE ESTATE
8H00 - 16H30

TRAITEMENT ANTI TERMITES
Cell : 06 90 62 44 20

ATLANTIC PEST CONTROL
APC-SXM.COM

Désinsectisation ★
Traitement anti termites ★
Désinfection ★
Dératisation ★

LAPEYRE

JUSQU'AU 3 OCTOBRE
JUSQU'À
-20%*
SUR LES
CUISINES

ENEZ DÉCOUVRIR
NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE

*Voir conditions en magasin - LAPEYRE au sein du magasin GEDIMAT - 13 rue de Griselle (face à Leader Price) - 0590 77 35 01

Budget supplémentaire : la maîtrise des dépenses à l'épreuve des chiffres

Après les sévères observations de la Chambre territoriale des comptes, la majorité avait annoncé en mars 2025 vouloir « s'inscrire dans la rigueur », revoir les dépenses à la baisse et réduire le recours aux prestations extérieures. L'adoption du budget supplémentaire lors du conseil territorial du 10 septembre dernier montre pourtant plusieurs postes de fonctionnement en hausse.

En mars dernier, les élus avaient voté un budget primitif de 276,3 M€ (170,9 M€ en section de fonctionnement et 105,4 M€ en section investissement). Le budget supplémentaire (BS) permet d'intégrer le résultat définitif de 2025 soit un excédent de fonctionnement de 35,94 M€, dont 17 M€ affectés à l'investissement et 18,93 M€ reportés en fonctionnement. Il prend en compte également les dépenses déjà engagées depuis début 2026 et met à jour les prévisions votées en mars. Force est de constater que ce budget est dans sa grande majorité dédié à la prise en compte de dossiers en souffrance, d'une augmentation de certaines charges et ne présente aucun nouveau chantier.

DES PRESTATIONS EXTÉRIEURES TOUJOURS EN HAUSSE

La Chambre territoriale des comptes avait été particulièrement sévère. Entre 2021 et 2023, les seules charges de personnel étaient passées de 43,1 à 60,8 M€, soit plus de 41 % d'augmentation. Elle estimait alors que « l'évolution des charges n'était plus maîtrisée » et pointait

également le poids croissant des prestataires extérieurs.

Les charges à caractère général augmentent malgré tout de 10,05 M€ (soit un total de 37,93 M€ sur l'année). Certes, 2,4 M€ correspondent à des dépenses engagées en 2025 et reportées, mais 4 M€ concernent des prestations de services : nettoyage des voies publiques, entretien des ravines et fossés, location des bacs à ordures, traitement antiparasitaire ou encore matériel de nettoyage. Une hausse que la Directrice générale des services (DGS) explique par le contrat de ramassage des sargasses, exponentiel et avec de gros dépassements. S'y ajoutent 1 M€ pour les frais d'actes et de contentieux et plus de 2,3 M€ d'ajustements pour des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la refonte des autorisations d'occupation temporaire (AOT), la régularisation des voiries, des équipements pour les services techniques... Une évolution qui tranche avec l'objectif affiché l'an dernier de réduire les prestations extérieures. Même constat sur les dépenses de personnel, qui progressent de 3,64 M€. Le budget prévoit également 295 000 € pour de nouveaux postes, 700 000 € pour le complément indemnitaire annuel, 120 000 € pour le Centre interprofessionnel de santé au travail et 217 600 € pour

les tickets-restaurant, soit plus de 1,3 M€ supplémentaires. Cette hausse inclut également 2,31 M€ pour la régularisation des conventions de gestion avec le Conseil départemental de la Guadeloupe. Pour 2026, le budget est de 67,75 M€ pour les charges de personnel et frais assimilés.

DES DOSSIERS QUI COÛTENT CHER

D'autres hausses sont plus difficilement imputables aux dépenses courantes. Sur les 9,71 M€ de créances devenues irrécouvrables, la perte nette reste inférieure à 260 000 € grâce à 8,8 M€ de reprises de dépréciations et 570 040 € de créances finalement recouvrées. Mais les conséquences sur le budget sont bien plus lourdes sur des dossiers désormais bien connus : la fin de la TCPP (taxe sur les carburants et produits pétroliers) signifie 8 M€ de recettes en moins, 3,45 M€ de dette dans le contentieux GEDC et 4,86 M€ supplémentaires à provisionner pour les risques associés. Quant à Air Antilles, la liquidation de la compagnie conduit à une dépréciation de 14,9 M€ sur les sommes engagées par la Collectivité. La subvention au STIS (Service territorial d'incendie et de secours) s'élève pour 2026 à 4,64 M€ (4,65 M€ en fonctionnement et

334 748 € en investissement). Pour ce qui est des recettes, la Collectivité inscrit 214,58 M€ au budget de fonctionnement, dont 99,2 M€ d'impôts et taxes et 37,92 M€ de reprises de provisions et dépréciations, qui ne constituent pas des recettes nouvelles. À cela s'ajoutent 18,9 M€ d'excédent de la section de fonctionnement de 2025, soit un total de 233,5 M€. En section d'investissement, les dépenses totales pour 2026 sont de 117,7 M€. La section s'équilibre notamment grâce à l'excédent de fonctionnement de 2025, dont 17 M€ sont affectés à l'investissement.

Au final, le budget supplémentaire permet incontestablement de remettre de l'ordre dans les comptes et d'assumer des décisions ou des risques hérités des exercices précédents. Mais derrière ces régularisations, les dépenses courantes ne donnent pas encore le signal d'une véritable cure d'austérité. Les charges générales et la masse salariale continuent d'être revues à la hausse, précisément sur deux postes que la Chambre territoriale des comptes avait placés sous surveillance. La « rigueur » annoncée reste donc, pour l'heure, difficile à lire dans les chiffres.

Le budget supplémentaire 2026 est de 74,94 M€, dont 62,6 M€ en fonctionnement et 12,3 M€ en investissement. Le budget global de la Collectivité pour l'année est de 351,26 M€.

A.B



www.cqfd-avocats.com

AVIS SIMPLIFIÉ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE, siégeant au Palais de Justice de ladite ville, 4 boulevard Félix Eboué, Bâtiment Front de Mer, 97100 BASSE TERRE, le :

Lundi 19 octobre 2026 à 14 heures 30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques sur surenchère du bien immobilier dont la désignation suit :

Sur la Collectivité de SAINT-MARTIN (97150), les biens et droits immobiliers cadastrés sous les relations suivantes :

AP 529 Lieudit La Savane Contenance 09a 00ca

Il s'agit d'une parcelle sur laquelle a été édifiée une construction à usage d'habitation sur deux niveaux. La construction est partiellement détruite et en état d'abandon. Le rez-de-chaussée comprend une cuisine, une chambre, une salle d'eau avec wc et deux autres pièces. Le rez-de-jardin comprend une terrasse, deux vides sanitaires, et deux autres pièces. Le tout pour une superficie de 149 m².

Et tels que ledit biens et droits immobiliers qui précèdent se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, dépendances, et immeubles par destination, servitude pouvant y être attachée et mitoyenneté, sans aucune exception ni réserve.

Les enchères seront ouvertes avec une mise à prix de **DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENTS EUROS (270.600 €)**. Elles ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Tout intéressé peut prendre communication du Cahier des Conditions de Vente au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE, Palais de Justice, 4 boulevard Félix Eboué, Bâtiment Front de Mer, 97100 BASSE TERRE.

Aucune visite des lieux ne sera organisée.

Fait à POINTE A PITRE, le 10 septembre 2026

Jan-Marc FERLY
Avocat à la Cour
Associé Gérant

Siège social : 3, Quai Ferdinand de Lesseps - 97110 POINTE-A-PITRE **Bureau secondaire :** Place de l'église - 97170 SAINT-FRANÇOIS
05.90.21.18.18 - 05.90.23.69.70 avocats@cqfd-avocats.com

Toque Pointe-à-Pitre : n°19



Toque Basse-Terre : n°26

CQFD AVOCATS

SELARL d'avocats au capital social de 19.640 euros inscrite au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy
Registre du Commerce et des Sociétés de POINTE-A-PITRE : 891 320 012 00018 - NAF 6910Z

Réforme de la fiscalité : en stand-by

La Collectivité souhaite engager une réforme de la fiscalité locale. Le système actuel, devenu en partie obsolète, manque de cohérence avec les orientations économiques du territoire selon les élus : outils informatiques insuffisants, manque de données fiables sur les contribuables et les entreprises, taux de recouvrement des impôts insuffisant.



Cette réforme fait suite au premier séminaire sur la fiscalité organisé début 2026, qui a permis d'établir un état des lieux et de recueillir les attentes des professionnels, des contribuables et des partenaires institutionnels. L'objectif est désormais de moderniser et simplifier le Code général des impôts de Saint-Martin et de mieux adapter la fiscalité aux réalités économiques du territoire. Alain Richardson, 1er vice-président a présenté devant le conseil territorial les huit grands axes de réforme envisagés : améliorer les moyens humains et informatiques, supprimer les dispositions fiscales devenues obsolètes, revoir la fiscalité liée au tourisme, unifier l'imposition des entreprises, utiliser la fiscalité pour accompagner le développement économique, favoriser

l'emploi et moderniser les dispositifs d'aide à l'investissement.

À ce stade, les mesures concrètes ou l'instauration de nouvelles taxes n'ont pas été annoncées si ce n'est le retour de la taxe de séjour abrogée en 2020, des taux de TGCA différenciés pour certaines activités touristiques ou de loisirs, la création d'écotaxes, une mensualisation de l'impôt ainsi que des avantages fiscaux pour les entreprises qui embauchent, forment leurs salariés ou investissent.

Une commission Ad Hoc Réforme Fiscale (CAHRF) devra être créée pour accompagner les travaux. Elle réunira des membres permanents et, selon les sujets, des spécialistes extérieurs (!). Elle aura un rôle consultatif et formulera des propositions avant les décisions du conseil territorial durant trois ans, durée estimée pour la mise en œuvre des nouvelles mesures.

Cinq élus ont voté contre, 11 pour et deux se sont abstenus. Mais comme l'a fait justement remarquer la conseillère territoriale Mélissa Rembotte, les délibérations du conseil territorial doivent être adoptées à la majorité absolue, soit 12 voix minimum, un point qui avait échappé au Président. La délibération n'a donc pas pu être votée et devra être représentée.

A.B

Six candidats pour un siège au Sénat

Les grands électeurs – conseillers territoriaux et parlementaires – seront appelés aux urnes dimanche 27 septembre pour désigner le sénateur ou la sénatrice qui représentera le territoire pendant six ans. Avec six candidats en lice et seulement 25 voix à répartir, les tractations vont bon train. Qui soutiendra qui ?

Cinq candidats siègent actuellement au conseil territorial. Trois appartiennent encore au bloc de la majorité RSMa : Annick Petrus, Valérie Damaseau et Raphaël Sanchez. Bernadette Venthou-Dumaine, ancienne membre d'Alternative, élue en 2022 sur la liste conduite par Louis Mussington, a annoncé sa rupture avec la majorité au moment de déposer sa candidature. Daniel Gibbs siège pour sa part dans l'opposition. La majorité territoriale a officiellement choisi de soutenir Valérie Damaseau.

Si les grandes priorités se ressemblent, les candidatures révèlent surtout les fissures au sein de la majorité. Entre soutien officiel, prises de distance et candidatures dissidentes, chacun tente désormais de tirer son épingle du jeu.

Mais peu de surprises dans les professions de foi quant aux priorités fixées. Celles qui font consensus : mieux défendre les intérêts de Saint-Martin au niveau national, adapter davantage les politiques publiques aux réalités du territoire, améliorer l'accès aux soins, au logement et aux services essentiels, répondre aux problématiques de l'eau et de l'assainissement, soutenir l'emploi et le développement économique et mieux accompagner la jeunesse, sans oublier... l'évolution de la loi organique. La différence se joue donc ailleurs : dans les parcours, les soutiens, les dossiers déjà défendus et les quelques marqueurs propres à chacun.

ANNICK PÉTRUS

RSM-LR, groupe Les Républicains - remplaçant : Alexandre Choisy

Sénatrice sortante, Annick Petrus sollicite un second mandat après avoir affiché à plusieurs reprises ses désaccords avec la majorité. Elle entend poursuivre les dossiers déjà portés au Sénat dont l'application du droit commun en matière de rénovation urbaine, la reconnaissance juridique des « ni-ni », le financement de la résorption de l'habitat insalubre, le maintien des exonérations de cotisations sociales. Elle souhaite également renforcer les dispositifs en faveur des aînés et affirme vouloir travailler avec les élus de toutes sensibilités.



DANIEL GIBBS

UD-LR - remplaçante : Marie-Dominique Ramphort

Ancien député et ancien président de la Collectivité, aujourd'hui conseiller territorial d'opposition, Daniel Gibbs est rodé à la vie politique et mise sans surprise sur cette expérience. Il insiste notamment sur le contexte national dans lequel débute le prochain mandat, avec l'examen du budget puis l'élection présidentielle de 2027, et défend le rôle du Sénat comme institution de continuité et d'équilibre.



VALÉRIE DAMASEAU

Alternative – majorité RSMa - remplaçant : Michel Petit

Ancienne 1re vice-présidente de la Collectivité et actuelle présidente de l'Office de tourisme, Valérie Damaseau affirme vouloir placer la défense des intérêts du territoire, de ses habitants et de son avenir au cœur de son mandat. Elle dit aborder cette échéance avec humilité et détermination, en mettant en avant sa connaissance des institutions locales et des enjeux du territoire.



BERNADETTE VENTHOU-DUMAINE

Sans étiquette - remplaçant : Fabien Galvani

Directrice d'établissement scolaire, Bernadette Venthou-Du-

maine, désormais conseillère territoriale indépendante, affiche cinq priorités : consolider l'autonomie de Saint-Martin, renforcer sa résilience, améliorer l'accès aux infrastructures essentielles, donner davantage de moyens à l'éducation et à la jeunesse et faire vivre concrètement le principe de « One Island ».



RAPHAËL SANCHEZ

Sans étiquette - remplaçante : Martine Beldor

Raphaël Sanchez se distingue davantage sur les questions agricoles et environnementales. Il veut mieux accompagner les agriculteurs et les éleveurs confrontés aux sécheresses répétées et réclame une réponse nationale plus ambitieuse face aux sargasses.



TRISTAN CHOPPIN HAUDRY DE JANVRY

UDR - remplaçante : Emmanuelle Grimaldi

Contrairement à ses cinq concurrents, Tristan Choppin Haudry de Janvry n'est pas issu du sésail politique local. Avocat au barreau de Paris depuis 2017, il a opportunément publié cet été une tribune consacrée à « la souveraineté énergétique des territoires ultramarins français », dans laquelle il défend le développement d'une production locale reposant sur les ressources renouvelables afin de réduire la dépendance énergétique des territoires ultramarins.



Les chances d'une élection dès le premier tour paraissent minces. Sauf surprise ou ralliement de dernière minute, le scénario d'un second tour semble donc le plus probable. Et c'est là que les soutiens, les accords et les reports de voix pèseront vraiment.

Le candidat élu prendra ses fonctions le 1er octobre et percevra une indemnité parlementaire mensuelle de 5 676,12 € nets. À cette somme peuvent s'ajouter des rémunérations supplémentaires : à titre d'exemple, les présidents de commission et les rapporteurs perçoivent une indemnité de fonction de 2 184,30 € bruts par mois.

A.B

SEPTEMBER TO REMEMBER

OPÉRATION DE DÉSTOCKAGE

JUSQU'À 5,500€ DE RÉDUCTION

HYUNDAI
i20 Value 2025

AVANT 18,300€ MAINTENANT 16,500€
VOUS ÉCONOMISEZ 1,800€

VOLKSWAGEN
NIVUS Highline 2025

AVANT 22,850€ MAINTENANT 19,850€
VOUS ÉCONOMISEZ 3,000€

HYUNDAI
TUCSON HYBRID Excellence 2025

AVANT 39,600€ MAINTENANT 34,950€
VOUS ÉCONOMISEZ 4,650€

GAC
EMZOOM Advanced 2025

AVANT 22,350€ MAINTENANT 19,650€
VOUS ÉCONOMISEZ 2,700€

MAZDA
CX-5 Preferred 2026

AVANT 28,570€ MAINTENANT 25,720€
VOUS ÉCONOMISEZ 2,850€

CHANGAN
DEEPAL S07 Lux EREV 2026

AVANT 40,120€ MAINTENANT 36,720€
VOUS ÉCONOMISEZ 3,400€

Offres valables du 1er au 30 septembre 2026.

FRAIS D'IMMATRICULATION, TGCA, ET CARTE GRISE INCLUS! 1ÈRE RÉVISION OFFERTE!

DIRECTEUR COMMERCIAL - ERIC "RICO" TASSO: 0690 88 52 49 | CONSEILLER DE VENTE - RODOLPHE LARDELLIER - 0690 16 35 11

MOTORWORLD

motorworldgroupsm.com

+011 (590) 52 88 01
+1 (721) 580-6224

223 Rue de Hollande, Galisbay

Une nouvelle campagne de promotion de la destination

L'Office de Tourisme de Saint-Martin a lancé la semaine dernière sa nouvelle campagne de promotion de la destination. Partant du postulat que Saint-Martin ne se résume pas à ses plages et à ses paysages, mais aussi aux expériences vécues, à la culture, aux habitants, à la gastronomie, elle s'intitule « It's a Feeling ». Tout un programme qui joue sur les émotions !

La campagne a été officiellement dévoilée vendredi dernier au Grand Case Beach Club, en présence des acteurs du tourisme, des influenceurs et des médias, dans un format plutôt original. L'Office de Tourisme (OT) avait imaginé un lancement inspiré d'un voyage en avion. Chaque invité recevait un passeport un peu différent, puisqu'il avait pour vocation de recueillir leurs préférences en matière de restaurants, lieux et autres expériences. Les réponses recueillies viendront alimenter les statistiques. Les participants ont ensuite reçu leur carte d'embarquement pour rejoindre la salle aménagée dans l'esprit d'une cabine d'avion, accompagnés d'une charmante hôtesse, notre nouvelle Miss Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Naïla Parotte. Le voyage au cœur du nouveau concept publicitaire pouvait débuter.

IT'S A FEELING : UNE SIGNATURE INTERNATIONALE

Cela faisait plus de dix ans que l'OT n'avait pas lancé une campagne de cette envergure. Le message, dévoilé lors de l'événement, tient en quelques mots : « Saint-Martin. It's a Feeling » - « Saint-Martin, c'est une émotion » pour tra-



duire une île qui avant tout se vit et se ressent. Ce sont en tous les cas les retours des visiteurs de passage qui souvent ont peine à trouver les mots pour expliquer cet attachement particulier à ce territoire, auquel ils sont souvent fidèles quand il s'agit de choisir leur destination de vacances... Car Saint-Martin laisse toujours une empreinte, même lorsque l'on s'en éloigne. Le slogan n'a donc pas été choisi au hasard et l'OT souhaite qu'il soit repris par tous, y compris les établissements qui accueillent des touristes pour

aller dans la même direction et faire rayonner l'île à l'international. La conception de cette campagne a pris du temps notamment pour consulter la population, les touristes, les socioprofessionnels mais également les OT des îles avoisinantes. Elle devait initialement être confiée à une agence internationale, mais au final elle a été réalisée par des personnes du territoire, plus à même de ressentir les choses et l'âme de Saint-Martin, dont le service communication de l'OT, pour la stratégie

et l'optimisation sur les différents marchés sur lesquels sera développée la campagne, ainsi que Thomas Proust et Donovan Trémor pour les visuels.

La campagne est amenée à évoluer, pour présenter tous les aspects et toutes les thématiques que l'île peut inspirer, de la romance à la gastronomie, et même celles qui ne peuvent être décrites, comme le rêve et les émotions.

Présentée début août dans plusieurs villes des États-Unis, la campagne sera présentée cette semaine à Paris, puis au Canada (Toronto et Montréal). En 2027, sa diffusion sera programmée en Amérique du Sud et au régional. Elle sera utilisée sur les salons auxquels participe l'Office de Tourisme et en affichage (abris bus, sucettes, etc) et se déclinera également sur des objets publicitaires. Un kit média sera également conçu pour les acteurs du tourisme.

Cette campagne intervient après une saison 2026 record, et celle à venir semble, pour l'heure, s'inscrire dans la même dynamique. Dès le premier trimestre 2027, le taux de remplissage affiche déjà une hausse de plus de 50 % par rapport à l'année précédente. Des résultats qu'il faudra désormais consolider : l'objectif de cette campagne est de maintenir cette dynamique et de contribuer à ce que Saint-Martin reste au plus haut niveau. **A.B**

Des salariés de l'aéroport Espérance de Grand-Case ont reçu la médaille d'honneur du travail

La cérémonie s'est déroulée vendredi soir en présence des amis et de la famille des récipiendaires dans une ambiance conviviale et chargée de souvenirs.



A cette occasion, le hall de l'aérogare avait revêtu ses habits de fête pour accueillir comme il se doit les collaborateurs de Saint-Martin Grand-Case mis à l'honneur. Après une présentation générale faite par deux pompiers qui n'ont pas manqué de souligner leur intervention par quelques belles anecdotes, un diaporama retraçant l'histoire de l'endroit a été projeté au public qui a réagi à certaines photos souvent drôles et parfois émouvantes. C'est le préfet Cyrille Le Vély qui s'est ensuite chargé de la remise des médailles au nom du ministre du Travail et de la Solidarité.

Cette cérémonie a été l'occasion de saluer l'engagement, la fidélité et le parcours professionnel de salariés totalisant de nombreuses années de service, et de mettre en lumière leur contri-

bution au fonctionnement et au développement de la plateforme aéroportuaire. Philippe Chevalier, ex-directeur général d'Air Caraïbes, avait fait le déplacement pour affirmer son attachement à l'aéroport de Grand-Case qui selon lui possède une véritable âme, et dont le personnel lui a laissé un souvenir poignant particulièrement lors de sa mobilisation au lendemain du passage d'Irma.

29 PERSONNES RÉCOMPENSÉES

Les 11 médaillés Argent sont : Emile Hodge, Sybout Brown, Rodrigue Hamlet, Jean Dollison, Job Dorsinvil, Alex Andrew, Sabrina Ericher, Tatiana Charbonnier, Sabrina Charville, Curvin James, Luise Brooks.

Les 9 médaillés Vermeil sont : Alida Etienne, Daniel Richarson, Pascal Marcoux, Sylvie Boricaud, Jean-Marie Richardson, Sophia Bryan, François Carmont, Bruno Minini, Sabrina Rachel.

Les 2 médaillées Or sont : Nadika Weinum, Max Carty.

Les 7 médaillés Grand Or sont : Chrystelle Giry, Franklin Simon, Jean-Louis Joe, Michaël Hodge, Rosan Amiens, Urbain Lake, Glen Brooks.

LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL POSSÈDE 4 NIVEAUX

Argent : 20 ans, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans, Grand Or : 40 ans. Elle n'est pas remise automatiquement à tous les salariés qui atteignent

l'ancienneté requise, il faut la demander. C'est une démarche qui peut être faite par le salarié lui-même ou par son employeur, et pour ce faire il faut constituer un dossier avec notamment les justificatifs de carrière.

À cette occasion, l'entreprise peut verser une gratification, mais cela dépend notamment de la convention collective, d'un accord ou d'un usage de l'entreprise. Le montant peut donc varier énormément d'une entreprise à l'autre. Certaines prévoient par exemple une somme différente pour 20, 30, 35 et 40 ans, et certaines ne prévoient rien du tout. Autre détail important : la médaille physique elle-même n'est pas nécessairement fournie gratuitement par l'État. Elle peut être frappée et gravée aux frais du salarié ou de l'employeur. En revanche, l'État délivre le diplôme officiel attestant l'attribution. **JMC**

Violence sur personnes dépositaires de l'autorité publique

Une affaire qui remonte à deux ans déjà a été jugée au tribunal de Marigot, elle mettait en cause trois individus qui ont tiré sur plusieurs gendarmes.



Les faits se sont déroulés le 13 juillet 2024 alors qu'une patrouille de gendarmerie remarque trois hommes qui semblent s'en prendre à un engin de chantier à proximi-

té du chantier naval Géminga entre Marigot et Sandy Ground. Voyant arriver les forces de l'ordre, les individus prennent rapidement la fuite ; les gendarmes descendent alors de leur véhicule et tout en constatant la tentative d'effraction, ils trouvent un téléphone portable abandonné sur les lieux, sans doute par l'un des trois fuyards.

Alors qu'ils continuent leurs investigations, cinq coups de feu retentissent, et il ne fait aucun doute que ce sont eux qui sont pris pour cible. Sans plus attendre, ils se mettent à l'abri et font appel à des renforts qui ne tardent pas à les rejoindre. Quelques instants plus tard une seconde salve d'une dizaine de coups de feu est tirée par un homme non loin de là (il est si proche que les gendarmes peuvent apercevoir les flammes qui

sortent du canon de son arme). L'individu finit par prendre la fuite sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer.

UN MULTIRÉCIDIVISTE QUI AGGRAVE SON CAS

Un témoin oculaire qui a souhaité garder l'anonymat pour des raisons de sécurité, déclare avoir reconnu les malfrats et leur meneur en citant nommément celui-ci. Les systèmes de vidéosurveillance de la zone vont également apporter des éléments à l'enquête qui va suivre pour remonter jusqu'à l'homme cité par le témoin. Il s'avère que le téléphone retrouvé sur les lieux était le sien, et lors de l'analyse de celui-ci

des vidéos le montrent à visage découvert manipulant des armes de guerre dont une kalachnikov ; les preuves sont donc avérées.

L'homme en question n'est pas inconnu des services de police, bien au contraire puisqu'il a déjà effectué de la prison ferme alors qu'il était encore mineur, et qu'il était écroué dernièrement pour son implication dans une affaire de meurtre côté hollandais. Libéré le 26 août dernier, il n'a toutefois pas jugé utile de répondre à la convocation qui lui a été envoyée pour se rendre au tribunal jeudi dernier. Le verdict sera rendu prochainement, mais il ne fait aucun doute que la sentence sera sévère, Madame la procureure de la République n'a pas mâché ses mots lors de son réquisitoire à l'encontre du bandit concerné.

JMC

Procès des vice-présidents : prise en charge de leurs frais de justice

Les quatre vice-présidents de la Collectivité sont mis en cause dans le cadre d'une procédure pénale sur des faits relevant d'une atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics. Ils ont demandé à bénéficier de la protection fonctionnelle, ce qui leur a été accordé lors du conseil territorial du 10 septembre.



adoptée avec 9 voix pour Bernadette Davis, Dominique Démocrite Louisy et Michel Petit. Pour Alain Richardson, deux élus n'ont pas souhaité prendre part au vote, mais la délibération a été adoptée avec 7 voix pour.

À noter que cette protection ne constitue toutefois pas une reconnaissance des faits reprochés. Il appartiendra au tribunal de se prononcer sur les infractions et la responsabilité pénale éventuelle de chacun.

A.B

97150
Votre bi-hebdo de l'info

Votre journal
dans votre
boîte email

Inscrivez-vous à la newsletter du 97150 pour recevoir, chaque mardi et vendredi, toute l'actualité locale de Saint-Martin, où que vous soyez.

COMMENT FAIRE ?

- 1 Scannez ce QRCode
- 2 Inscrivez-vous et recevez les prochaines éditions !



EMPREINTE SXM
ZAC de Bellevue | 97150 Saint-Martin

Tél. 05 90 27 74 61
empreintesxm@orange.fr

Alain Richardson, Bernadette Davis, Dominique Démocrite Louisy et Michel Petit sont convoqués devant le tribunal de Saint-Martin le 7 octobre prochain. Les faits qui leur sont reprochés concernent un accord passé pour régler des factures de location de véhicules pour le compte de la Collectivité. Cet accord aurait été conclu sans respecter les règles de la commande publique. Les quatre élus sont également soupçonnés d'avoir tenté, par la suite, de régulariser la situation en faisant adopter une délibération par le conseil territorial.

Parce que ces faits auraient été commis dans le cadre de leurs fonctions d'élus, les quatre vice-présidents peuvent bénéficier de la protection fonctionnelle. La Collectivité doit en effet prendre en charge la défense d'un élu poursuivi

en justice lorsque les faits reprochés sont liés à ses fonctions et ne constituent pas une faute personnelle. Ce dispositif prévoit notamment la prise en charge des frais liés à leur défense, dont les honoraires d'avocat. Chaque élu reste toutefois libre de choisir son conseil.

Pour pouvoir refuser cette protection, la Collectivité doit considérer que les faits reprochés constituent une faute personnelle, non liée à l'exercice de leurs fonctions. Or, selon les rapports présentés lors du conseil territorial, aucun élément ne permet, à ce stade, de retenir cette qualification.

Les quatre vice-présidents n'ont pas pris part au vote les concernant et après plus de onze heures de débats, la plupart des élus avaient quitté la salle du conseil territorial. La délibération a été

Déposez
vos **ANNONCES**
LÉGALES en
3 CLICS !

www.le **97150**.fr



- 1 JE RENSEIGNE
MES INFORMATIONS
- 2 JE RÈGLE EN LIGNE
(PAR CARTE BANCAIRE)
- 3 JE REÇOIS
MON ATTESTATION

4 ZAC DE BELLEVUE - 97150 SAINT MARTIN
0590 27 74 61
annoncelegale@le97150.fr

Avec sa plateforme en ligne
c'est facile !



97150 #1040 - MARDI 15 SEPTEMBRE 2026 - PAGE 06



La tournée de Mimi

POUR VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES...

AU LOTUS CLUB (Simpson Bay)



Le Night-Club vous propose, tous les mercredis sa 'Ladies Night Party' avec les Dj's Wikked & Prince, le vendredi 18/9 la soirée 'About Last Night' avec les Dj's Wikked, Perfect & Kembe, et le samedi 19/9 sa 'Hip Hop

Saturday' avec les Dj's Prince, Blaze & Outkast ...

AU NOWHERE SPECIAL (Simpson Bay)



Le Rum Bar & Restaurant vous attend à ses soirées, le jeudi 'Ladies Night' avec les Dj's

Siw'Roo, Outkast, Blaze & Thonyy, le vendredi 'Block Party' avec les Dj's Blaze, Maestro, Sexer, Smudge, Siw'Roo, Kenzz & Joseph (drums), samedi 'Special Saturday' avec Royalty & Krg Band & Dj's, et dimanche 'Sunday Madness' avec nombreux Dj's ...

MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)



Le Beach-Restaurant vous propose 7/7 son Lunch & Dinner, avec 'Specials Every Day', tous les Week-ends 'Sexy Saturday' dès 12h avec Dj Sigma et le dimanche sa 'Beach Party' avec Dj Gringo de 13h à 18h.

A HUPPEL THE PUB (Simpson Bay)



Le Sports & Music Bar lundis 'vous rappelle tous les vendredis dès 20h sa soirée 'Karaoke' avec Greg, puis tous les lundis dès 20h du Rock-Soul' avec le groupe Melting Pot & ses invités, sans oublier tous les jours sur 4 écrans vos RDV sportifs et tous les matches de Football des Championnats Européens,

A LA LOTERIE FARM (Pic Paradis)

Le Bar-Restaurant situé à la Réserve Naturelle vous attend tous les samedis de 13h à 17h pour sa 'Poolside Music' avec Dj Em, et les dimanches pour sa 'Pool Party' avec différents D's,

AU CAPTAIN FRENCHY (Grand Case)



Le Beach-Restaurant vous propose le samedi de 17h à 23h Dj Alex sur les 'Années 80', et le dimanche sa 'Beach Party' dès 18h avec différents Dj's invités,

AU RENDEZ - VOUS (Porto Cupecoy)



Le Bar-Restaurant vous attend tous les vendredis à son dîner concert avec Alfrédo de 18h30 à 21h30, et le dimanche à son 'Jazz Lunch' de 13h à 16h avec une dizaine de musiciens.

AU BUCCANEER (Simpson Bay)



Le Bar-Restaurant vous invite à ses animations le vendredi dès 17h avec Connis & Michael 'Soul-Jazz', samedi pour du 'Reggae' avec Percy & son Band, et dimanche 'Clasic Rock' dès 17h avec Lee-Gianfranco.

LE LIVING ROOM (Porto Cupecoy)

Ce Bar-Restaurant sur la place Porto de Cupecoy est ouvert du lundi au dimanche de 17h à 1h, pour vous proposer une savoureuse cuisine Provençale & Catalane avec son chef Stéphane, ainsi que profiter en fin de semaine des animations avec les Dj's Party dès 21h,

AU RED PIANO (Pelican Key)

Le Piano-Bar vous attend tous les soirs de 20h à minuit avec l'excellent chanteur-pianiste Kyle Brody, et les lundis pour la 'Church on Monday' avec Royalty & KRG Band dès 21h, puis Dj Nachum de 24h à 2h,

AU SINT MAARTEN YACHT CLUB (Simpson Bay)



Le Bar-Restaurant vous invite à ses 'Live Party' dès 18h le mardi avec le duo Ama, mercredi avec la chanteuse Ayan Farah, jeu-

10€
/ JOUEUR

SAINT-MARTIN
CLUB CARIBOULE

Concours de PÉTANQUE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

En doublettes
Concours A, B, C

Inscriptions entre
14h30 et 15h15
Jet du but 15h30

à Concordia

Ouvert à tous, tenue correcte et chaussures fermées
Contact +33 6 77 31 27 77



La tournée de Mimi

di Eduardo, samedi divers invités, et le dimanche avec Jo & Cyndel.

AU NARUTO (Simpson Bay)

Le Bar/Restaurant vous propose tous les mercredis sa soirée 'Live Music' avec le chanteur & saxo Stephan Apianai de 20h à 22h,

A RAINFOREST (ST Maarten)

Avec sa magnifique vue panoramique, profitez également le samedi 4 octobre de la 'Sol & Luna Party' de 15h à 19h avec de nombreux Dj's invités,

AU GRINGOS BAR (Simpson Bay)

Cet authentique Tex-Mex & Caribbean Flavours qui est ouvert tous les jours de 16h à 2h vous propose tous les sports en Live TV, et des Animations musicales pour des moments de détente au bord de l'eau.

AU SOGGY DOLLAR (Simpson Bay)

Le Bar-Club vous invite pour ses soirées dès 19h, le mardi 'Latin Night' avec Latin Sugar Band & Dj Euro, mercredi 'Ladies Night' avec Dj Em, jeudi 'Throwback' Dj Em, le vendredi 'Fridazz' Dj Em, le samedi 'Signature' avec Dj Em, et le dimanche la Reggae Night' avec Percy Rankin et Bunfire Band & Dj Flexx,

AU TORTUGA (Maho Beach)



Le Bar-Restaurant organise des soirées musicales dès 18h, le mercredi avec Arlington, le jeudi avec la chanteuse Sol, le vendredi avec Shantilla, samedi Gianfranco guitare, dimanche The Mojitos 'Havana Night', puis le lundi avec Michellee Paris, et le mardi 'Ladies Night' avec la chanteuse Cyndel,

AU FAT'S TONY (Cupecoy)

Le Bar-Grill vous propose en animations mu-

sicales, tous les mardis 'Steak Night' avec Nacio Sutton joueur de 'Steelpan', les jeudis avec 'Chocolate Sax' et les dimanches avec Art Now dans 'Rolling Stones'. (ART)

AU JAZZ SPOT (Marigot)



Ce Beer-Bar situé sur la Marina Royale vous propose les mercredis dès 20h son 'Karaoké' avec Dj Frantz, le jeudi 'Jackson & Marley' avec Yemaya, le samedi dès 21h sa soirée 'Live Music' avec différents chanteurs, et le dimanche 'Smooth Jazz' dès 18h30,

A L'OASIS (Oyster Pond)

Le Restaurant vous attend tous les jeudis à son 'After Work' dès 18h avec Jean Michel guitare-chant.

AU MIMOSASKY LOUNGE (Maho Plaza)

Le Rooftop-Bar-Lounge est ouvert de 18h à 2h avec les vendredis votre 'Happy Friday' animé par Dj Alex.

AU HOLE IN THE WALL (Maho Plaza)



Le Bar-Concert vous propose du 'Pop-Rock-Funk-Jazz-Soul' dès 19h30 tous les soirs, avec Cédric-Fredo, Shantilla, Squall, Bobby-Gianfranco, Stephan-Gordon, Amin-Sol & Karaoké entre autres.

AU SANDBAR (Beacon Hill)

Le Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 (Lunch & Dinner), vous propose tous les vendredis 'Reggae Music' de 18h à 22h avec Percy Rankin, et tous les samedis dès 18h 'Golden

Hour Jazz' avec Connis & Friends (Saxophone Vibes).

THE CAVE ROOFTOP (Simpson Bay)



Le Bar-Lounge sur Airport Road vous attend à ses Dj's Party le jeudi 'Hip Hop' avec Dj Ras Tyl, le vendredi 'We Outside' avec Dj Brukshot, le samedi 'Worst Behavior' et le dimanche 'After the Beach',

AU ALIZEE CONVENTION CENTER (Philipsburg)

Samedi 26 septembre à partir de 20h 'Libra Takeover' avec Triple Kay International and Pumpa & Skillful Band, Shiff, et les Dj's JP, Kembe, Siw'Ro, et les Dj's JP,

CHEZ JOCELYN ARNDELL (Festival Village Philipsburg)

Samedi 26 Septembre soirée 'All White Birthday Bash' avec Dj Gstar, Thuggy, Jet Lee, Joël, Silva Hype, Pekus, Crazy Omar et Girls Dem Sugar...

AU MADISON (Maho Plaza)

Le Bar-Karaoké vous annonce qu'il sera ouvert en Septembre les jeudis, vendredis & samedis de 19h à 3h,

AU CASINO ROYALE (Maho Plaza)

Tous les samedis dès 20h30 assistez gratuitement au spectacle du 'Rockstar Juggler', Mike Price, un ancien World Champion,

AU FEESTCAFE (Cole Bay)

Ce spot au Palm Plaza vous propose du mardi au dimanche des 'Dj's Party' dès 21h avec le mercredi la 'Ladies Night', jeudi 'Karaoké', vendredi 'Old School', samedi 'Grown Affair' et dimanche 'Latin Sunday'.

A LA CALETA (Simpson Bay).

Le Bar-Restaurant vous attend les vendre-

dis dès 20h pour le 'Karaoké' et le samedi pour la 'Noche Colombiana' avec Live Music et les Dj's Euro & Rodri dès 21h.

AU COCKY TURTLE (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant situé sur Kimsha Beach vous attend tous les jeudis pour sa 'Beach Party' avec Dj's, puis le vendredi pour le 'Special Friday' avec Dj's et Live Music Band.

A L'ASTRA (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant vous attend tous les dimanches pour sa soirée 'Live Jazz' avec Fatts (saxo) & Stephan (trompette) dès 19h.

AU BAR CODE (Cupecoy)

Le Bar-Restaurant situé sur Jordan Road vous invite à ses soirées 'Live Music' de 19h à 21h, tous les lundis avec la chanteuse Ayan Farah, et tous les mercredis avec Jo guitariste jazzy.

AU TOPPERS (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant vous propose tous les soirs ses soirées 'Karaoké' et les jeudis son 'Broadway Dinner' avec spécial Show à partir de 20h.

AU HAPPY ENDING (Simpson Bay)

Le Bar-Lounge vous attend à sa 'Latin Night' tous les jeudis dès 21h avec Dj Menor, le samedi avec musiciens pour le 'Live Music' et le dimanche pour le 'Zouk-Kompa Night' avec différents Dj's.

AU NOVA BAR-LOUNGE (Simpson Bay)

Situé sur Welfare Road à the Hills, ce Bar-Club vous propose du jeudi au lundi des soirées autour de superbes cocktails avec différents Dj's.

AU 3 AMIGOS (Maho Plaza)

Le Bar-Restaurant vous propose des 'Fun Party' à partir de 20h avec différents Dj's en rotation : Vybz, T Rod, Skaytah, Siw Roo & Sexer entre autres.

AU PLATINUM ROOM (Maho Plaza)

Le club avec son 'Shows Girls' pour adultes est ouvert tous les soirs du lundi au dimanche de 22h30 à 5h pour de belles soirées de charme et d'effeuillage.

the LIVING ROOM
PROVENCAL AND catalan bistro

3 COURSE MENU + 1 GLASS RED SANGRIA
\$45

STARTERS

- Watermelon Carpaccio
- Chicken Caesar Salad
- Beef Tagliata
- Ham & Truffle Croque Monsieur
- Salad Nicoise
- Tuna, boiled eggs, radish, anchovies, tomato
- Squid Provencal

MAIN COURSE

- Provencal Chicken
- Green olives, carrot lemon, creamy polenta
- Grill Butcher Steak
- Mashed potatoes, veggies
- Red Snapper Fillet
- Rice, veggies, lemon butter sauce
- Provencal Beef Stew
- Linguine pasta or rice
- Linguine Clams
- Mediterranean Burger
- Served with homemade French fries

DESSERTS
Bon appétit!

WE ARE OPEN IN SEPTEMBER

ST MARTEN NEWS
DAILY NEWS OF ST. MARTEN
00679

PORTO CUPECOY MARINA, SXM +1 721 556 48 62 @THELIVINGROOMSXM

MARY'S BOON
BEACH BAR & RESTAURANT
ST. MAARTEN

We Are Open AS USUAL! EVERYDAY

BREAKFAST 8AM - 11:30AM
LUNCH 11:30AM - 5PM
DINNER 5PM - 9PM

Happy Hour WEEKDAYS 4PM - 6PM
EVERY SUNDAY BEACH DJ

GREAT FOOD. BETTER VIEWS.
SIMPSON BAY | ST. MAARTEN

SOGGY DOLLAR BAR

LADIES NIGHT EVERY WEDNESDAY
FREE SHOTS FOR THE LADIES • 8:30PM
\$6 MARGARITAS • \$6 TEQUILA SUNRISE

THROWBACK Thursdays
2 FOR 1 JACK DANIEL 7 DAIRES
2 FOR 1 JACK DANIEL WHISKY SHOTS
21+ FREE ENTRY • PARTY STARTS AT 8:30PM

SOGGY FRIDAYZ Every Friday
MUSIC BY DJ Bossman
2 FOR 1 SOGGY RUM PUNCH
21+ FREE ENTRY • PARTY STARTS AT 9:00PM

SOGGY DOLLAR BAR - AIRPORT RD 28 - SIMPSONBAY
WWW.SOGGYDOLLARSXM.COM
SOGGYDOLLARBAR SOGGYDOLLARSXM CLUBSDB-SXM



THIS THURSDAY
X 10 POINTS !!!

**YOU EARN 10 TIMES
YOUR POINTS**



VEGAS CASINO - COLE BAY - SINT MAARTEN

WWW.STARZCASINOS.COM | @STARZCITYGROUP

OUVERT 7/7 - 24H / 24H